



● ● Etat des lieux santé-social

ÉLABORÉ DANS LE CADRE
DU **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ**

● Ville de Soyaux

Novembre 2018 | Rapport 038



Sommaire

CONTEXTE ET MÉTHODE	4
I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE.....	5
II. LA POPULATION DE SOYAUX	6
III. CONDITIONS DE VIE	8
IV. LE CADRE DE VIE ET LA SANTE ENVIRONNEMENTALE.....	12
V. L'ÉTAT DE SANTÉ.....	18
VI. OFFRE ET RECOURS AUX SOINS ET A LA PREVENTION	20
VII. PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP	25
VIII. SYNTHÈSE.....	27
IX. PROPOSITIONS DE L'ORS POUR LE CHOIX DES AXES DU CLS	31
ANNEXES.....	32
A. BIBLIOGRAPHIE	33
B. GLOSSAIRE	35
C. COORDINATION DU CLS.....	36

CONTEXTE ET MÉTHODE

L'Agence régionale de santé (ARS) a missionné l'Observatoire Régional de la Santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA), pour accompagner la collectivité et l'ARS dans l'élaboration d'un nouveau contrat local de santé (CLS) sur le territoire de la commune de Soyaux. Le premier CLS avait été signé en 2012 pour une période de 5 ans.

Les CLS sont des outils qui visent à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et à mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité. Dans un CLS, la stratégie, les objectifs et le programme d'actions sont co-définis en commun, entre les signataires, à partir de l'observation du territoire et du recueil des besoins locaux.

À travers ce document, l'ORS a souhaité présenter les informations les plus pertinentes permettant d'appréhender la situation de Soyaux et de nourrir la réflexion pour la construction du CLS. La méthode repose sur **la compilation de différentes statistiques** déclinées à l'échelon de la ville de Soyaux, ou à un échelon plus fin si les indicateurs sont disponibles, permettant de décrire la situation locale en termes :

- **de démographie** (habitants, densité, évolution de la population, part de la population âgée...),
- **d'environnement socio-économique** (catégories socioprofessionnelles, niveau de revenus, taux de pauvreté...),
- **de déterminants géographiques et environnementaux** (habitat, qualité de l'air, qualité de l'eau, sols pollués...),
- **d'état de santé des populations** (principales causes de morbidité et de mortalité, perte d'autonomie, santé des jeunes...),
- **d'offre et de recours aux soins** (densité de professionnels de santé, âge des professionnels, hospitalisations, consommation de médicaments...) et **d'offre médico-sociale** (taux d'équipement).

Ce rapport se veut une synthèse des éléments probants du territoire. Il est complété en annexe d'une compilation d'indicateurs déclinés pour la France hexagonale, la Nouvelle-Aquitaine, la Charente et la ville de Soyaux ; ces données portent à la fois sur les aspects sociodémographiques et sanitaires ainsi que sur le cadre de vie ou l'éducation.

Nos remerciements vont à l'ensemble des acteurs locaux qui ont participé à l'élaboration du CLS, ainsi qu'aux producteurs de données qui ont permis d'établir l'état des lieux sanitaire et social.

I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Soyaux est la troisième commune la plus peuplée de Charente avec 9 322 habitants en 2014. Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1^{er} janvier 2017. Cet EPCI couvre un territoire de 38 communes et compte environ 141 000 habitants. La ville de Soyaux est signataire du contrat de ville 2015-2021 portant sur 5 quartiers prioritaires du Grand Angoulême parmi lesquels le quartier du Champ de Manœuvre qui regroupe plus d'un habitant sur 3 de la commune de Soyaux. Ce quartier bénéficie d'importants travaux dans le cadre des Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) couvrant la période 2005-2019.

➤ Une commune très densément peuplée

La commune de Soyaux est très densément peuplée avec plus de 730 habitants/km². Il s'agit de la deuxième commune la plus peuplée de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême avec 9 322 habitants en 2014 (soit un peu moins de 7 % de la population du Grand Angoulême) et la troisième la plus peuplée du département. La commune est traversée par un axe routier majeur la départementale 939 qui relie La Rochelle à Périgueux. La zone la plus urbanisée se situe sur la partie ouest de la commune en proximité d'Angoulême tandis que la partie est se compose d'une zone boisée et au sud-est d'une zone d'activité.

Fig 1. Plan de la commune de Soyaux



Source : Géoportail

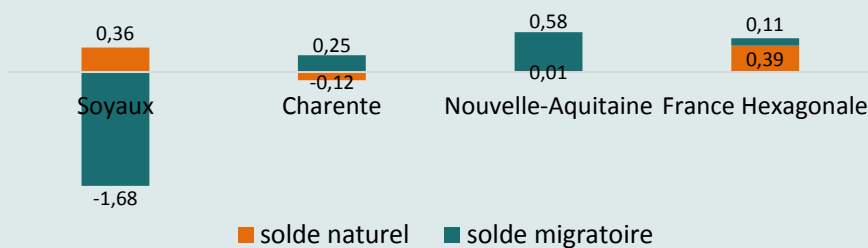
II. LA POPULATION DE SOYAUX

➤ Une diminution de la population communale depuis 1999

La population de la commune est en diminution depuis 1975 (12 700 habitants). Le nombre d'habitants de la commune a diminué entre 1999 et 2014 (- 637 personnes) avec un taux annuel moyen d'évolution de - 1,3 %. Si le solde naturel a été positif (0,36 %) bien au-delà des moyennes départementale et régionale, le solde migratoire a été nettement négatif (- 1,68 % contre 0,25 % en Charente et 0,58 % en Nouvelle-Aquitaine). Entre 2009 et 2014, le territoire est marqué par une forte baisse des moins de 25 ans (- 235 habitants, soit une diminution de 1,6 % en moyenne annuelle contre - 0,4 % en Charente et 0,31 en Nouvelle-Aquitaine). L'augmentation des 75 ans et plus (+ 36 habitants, soit une hausse de 0,6 % en moyenne annuelle) a été moins marquée que dans le département (1,0 %), la région (1,3 %) et la France Hexagonale (1,6 %).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2009 ET 2014

Fig 2. Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2009 et 2014 (en %)



Source : Insee / Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Une surreprésentation des personnes âgées de moins de 25 ans et de 75 ans et plus

La population de la commune de Soyaux se caractérise par une proportion relativement importante de moins de 25 ans (2 820 habitants soit 30 % de la population) par comparaison avec le département (26 %) et la région (27 %). En 2010, dernière année disponible pour le quartier du Champ de Manœuvre, les moins de 25 ans représentaient près de 39 % de la population, en faisant un quartier particulièrement jeune. A l'opposé de la pyramide des âges, les 75 ans et plus représentent 13 % de la population (1 193 habitants), soit 4 points de plus qu'en France Hexagonale, 2 points de plus qu'en Nouvelle-Aquitaine et 1 point de plus qu'en Charente.

A Soyaux, l'indice de vieillissement, rapportant les 65 ans et plus aux moins de 20 ans, est faible (90 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) comparé au département (106,4), à la Nouvelle-Aquitaine (98,3) et à la France (75,5). A l'inverse, l'indice de grand vieillissement, qui rapporte le nombre de 80 ans et plus aux personnes âgées de 65 à 79 ans) est relativement élevé au regard des indicateurs du département et de la région.

➤ Un taux de fécondité élevé

Avec 138 naissances annuelles en moyenne sur la commune entre 2013 et 2015, le taux de fécondité est important pour les femmes de 15-49 ans (74,5 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans contre 48,9 en Charente, 47,9 en N-A et 54,6 en France). Cet indicateur est à mettre au regard du solde naturel positif sur le territoire de la commune (voir précédemment). En moyenne, ce sont 5 naissances par an qui concernent des femmes âgées de 15 à 19 ans.

➤ Une part importante de personnes étrangères et d'immigrés

Sur le territoire de Soyaux, 777 personnes de 1 an ou plus sont étrangères en 2014, soit un taux de 8,5 % (17 % au sein du Champ de Manœuvre en 2010) contre 4,0 % dans le département et 4,2 % dans la région. Cette part était de 6 % au recensement de l'Insee de 2009. La part de personnes immigrées¹ (1 217 personnes) dans la population communale est également relativement importante avec 13,1 % de la population concernée. La Charente compte 5,3 % de personnes immigrées et la Nouvelle-Aquitaine 5,8 % (8,9 % sur l'ensemble de la France hexagonale).

¹ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

III. CONDITIONS DE VIE

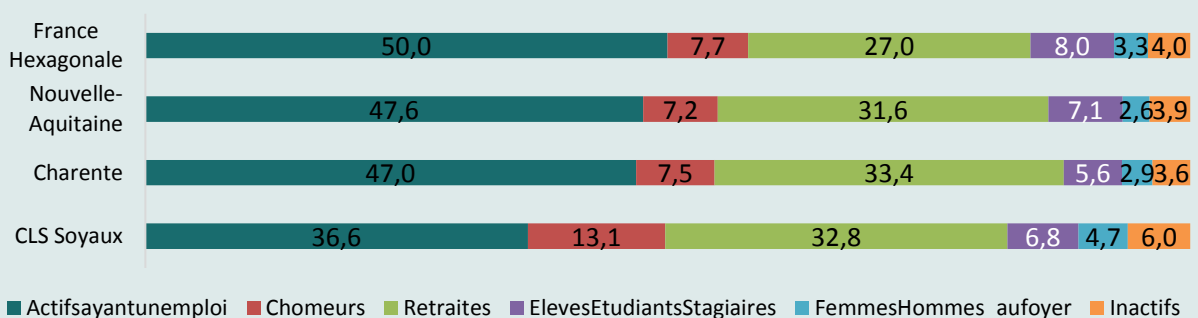
➤ Une part relativement faible d'actifs ayant un emploi et un taux de chômage important

En 2014, parmi les 15 ans et plus, les actifs ayant un emploi (36,6 %) sont sous-représentés par rapport aux moyennes départementale (47 %), régionale (47,6 %) et nationale (50,0 %). De même, les personnes au chômage (984) représentent un peu plus de 13 % des 15 ans et plus contre 7,5 % en Charente, 7,2 % dans la région et 7,7 % en France. En 2016, plus de 65 % des chômeurs résidaient dans le quartier du Champ de Manœuvre. 354 personnes sont des hommes ou des femmes au foyer et 448 personnes sont inactives, dans des proportions plus importantes qu'au niveau du département, de la région et de l'ensemble de la France.

Les emplois salariés précaires (autres contrats qu'un CDI à temps plein) concernent 31,2 % des salariés, ce qui est supérieur à la Charente (29,4 %), à la Nouvelle-Aquitaine (28,4 %) et à la France (27,5 %). En 2010, les emplois précaires représentaient 1 tiers des emplois des habitants du Champ de Manœuvre (16 % sur l'ensemble de la commune).

En comparaison avec les autres échelles d'observation, les employés sont surreprésentés à Soyaux à l'inverse des artisans-commerçants et des agriculteurs. La commune compte 1,8 ouvriers pour 1 cadre, ce qui est inférieur au ratio du département (2,5 ouvriers pour 1 cadre) et comparable à celui de la région (1,7 ouvriers pour 1 cadre).

Fig 3. Répartition de la population de 15 ans et plus par type d'activité en 2014 (en %)



Source : Insee / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Des taux importants de personnes peu ou pas diplômées et de jeunes non scolarisés

La commune de Soyaux compte 5 écoles maternelles (dont 4 classées Réseau d'éducation prioritaire (REP) +), 5 écoles élémentaires (3 en REP +) et 2 collèges (1 REP +). 416 enfants sont inscrits dans les classes de maternelles et 619 dans les classes d'élémentaires. Sur la commune, les indicateurs de scolarisation et de niveau de diplôme sont systématiquement plus défavorables que sur le département, la région et la France hexagonale. Ainsi, 2 510 personnes de 15 ans ou plus sont peu ou pas diplômées, soit près de 37 % contre 34 % en Charente et 31 % aux niveaux régional et national. Chez les 25 à 34 ans, ce sont 233 jeunes qui sont peu ou pas diplômés, soit près de 1 sur 4, ce qui représente plus de 10 points de plus que dans le département, la région et la France hexagonale. Par ailleurs, 25 jeunes de 6 à 16 ans ne sont pas scolarisés (soit 2 %). A l'inverse, seuls 28 % des 25 à 34 ans possèdent un diplôme du supérieur, contre 34 % en Charente, 40 % en Nouvelle-Aquitaine et 44 % en France Hexagonale.

Par ailleurs d'après les données de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) de l'éducation nationale, en 2015, le taux de réussite au brevet est inférieur d'environ 10 points chez les élèves du Champ

de Manœuvre en comparaison avec ceux de la commune et de Grand Angoulême. De même, les taux de retard scolaire à l'entrée en 6^{ème}, en 3^{ème} et en seconde sont plus importants chez les élèves du Champ de Manœuvre.

Ces données sont importantes à considérer car plus que le niveau des revenus, le niveau de scolarisation est un des déterminants majeurs de l'état de santé d'une population.

Fig 4. Indicateurs de scolarisation et de diplôme en 2014 (en %)

	15 ans ou plus peu ou pas diplômés	25 à 34 ans peu ou pas diplômés	6 à 16 ans non scolarisés	25 à 34 ans ayant un diplôme du supérieur	15-24 en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Soyaux	36,8	25,5	2,0	27,6	4,1
Charente	34,0	14,8	1,6	34,2	7,1
Nouvelle-Aquitaine	31,4	13,5	1,5	39,9	6,2
France Hexagonale	31,1	14,4	1,6	43,7	5,9

Source : Insee (RP 2014) / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Un taux de chômage élevé et une évolution défavorable entre 2016 et 2017

En juillet 2017, Pôle emploi recensait 1 257 demandeurs d'emploi (en catégories A, B ou C) dont près de 52 % étaient des hommes, ce qui est supérieur à la part d'hommes pour la Charente (46 %), la Nouvelle-Aquitaine (46 %) et la France (48 %). Les demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois sont en proportion moins nombreux (43 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C) que dans l'ensemble du département (46 %), la région (45 %) et la France hexagonale (44 %). Entre 2016 et 2017 l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi a été très défavorable sur la commune de Soyaux avec une augmentation de près de 12 % contre seulement 3 % dans le département, la région et la France.

Le taux de chômage, selon la définition de l'Insee, était en 2014 près de 2 fois plus élevé qu'en Charente, Nouvelle-Aquitaine et France hexagonale avec 27 % des personnes âgées de 15 ans et plus concernées. Ces taux de chômage plus élevés concernaient toutes les tranches d'âge avec toutefois un différentiel plus marqué comparativement aux taux départemental, régional et national pour les 15 à 24 ans, chez qui les chômeurs représentaient sur la commune de Soyaux près d'une personne sur 2.

➤ Un enfant sur 3 vit dans une famille sans actif occupé

En 2014, plus d'une famille sur 5 (22 %) sont des familles monoparentales, ce qui est assez nettement plus élevé que la moyenne du département (13 %), de la région (14 %) et de la France (15 %). Parmi les familles, 49 % ont des enfants de moins de 25 ans (1 229 familles), ce qui est également relativement important (44 % en Charente et 46 % en Nouvelle-Aquitaine) sauf au regard de la moyenne nationale (51 %).

La commune se caractérise par une part importante d'enfants de moins de 25 ans vivant dans une famille sans actif occupé. Cela concerne 783 enfants de moins de 25 ans, soit un tiers des enfants contre 14 % sur la Charente, 11 % sur la Nouvelle-Aquitaine et 12 % en France hexagonale.

➤ Des revenus faibles et un taux de pauvreté très important

En 2015 près des 2/3 des foyers fiscaux de Soyaux sont non imposés (65,8 %), soit 4 points de plus qu'au niveau du département (62 %) et 10 points de plus qu'en France (56 %). Par ailleurs, la moitié des foyers fiscaux vivent avec moins de 16 845 € par an en 2013, soit une médiane faible au regard de celles de la Charente (19 265 €), de la Nouvelle-Aquitaine (19 809 €) et de la France (20 185 €). Les écarts entre les revenus les plus élevés et ceux les plus faibles sont un peu plus marqué au sein de la commune. Enfin, le taux de pauvreté² de Soyaux est en 2013 de 26 %, ce qui est beaucoup plus important que sur les autres territoires de référence. Au sein du quartier du Champ de Manœuvre, ce taux de pauvreté atteint en 2013 près de 53 %.

Fig 5. Revenus et taux de pauvreté en 2013

	Part des foyers fiscaux non imposés en 2014 (%)	Médiane des revenus (€)	Rapport inter-décile	Taux de pauvreté (%)
Soyaux	64,1	16 845	3,6	26,1
Charente	59,7	19 265	3,1	14,8
Nouvelle-Aquitaine	57,3	19 809	3,2	13,5
France Hexagonale	53,8	20 185	3,5	14,5

Sources : Insee-DGFIP-CNAF/CNAV /CCMSA/FiLoSofi

Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Un poids très important des prestations familiales et sociales

En 2015 sur la commune, 2 188 ménages sont allocataires de prestations familiales ou sociales, soit plus d'un ménage sur 2 (51 %), ce qui est relativement important : 38 % en Charente, 40 % en Nouvelle-Aquitaine et 42 % en France. De plus, un peu moins d'un allocataire sur 2 est dépendant à 50 % de ces allocations et pour 31 % ces prestations sociales représentent même 100 % de leurs revenus. Ce niveau de dépendance vis-à-vis des prestations sociales est encore une fois plus élevé sur Soyaux que sur les autres territoires.

Une part importante des familles monoparentales avec enfant de moins de 25 ans perçoit l'Allocation de Soutien Familial (ASF). Elles sont 45 % à être concernées contre 36 % pour l'ensemble de la Charente et 32 % en Nouvelle-Aquitaine et en France hexagonale.

En 2015, 790 ménages sont allocataires du RSA sur la commune, soit 2 082 personnes couvertes (22 % des habitants). Parmi ces allocataires, 555 bénéficient du RSA socle seul (13 % des ménages, contre 5 % en Charente et en France et 4 % en Nouvelle-Aquitaine), 87 bénéficient du RSA socle et activité et 148 du RSA activité seul. La part des ménages allocataires du RSA est plus de 2 fois plus élevée qu'au niveau départemental, régional ou national. Cependant, l'évolution entre 2011 et 2015 du nombre d'allocataires est moins défavorable sur la commune : 4,8 % d'augmentation contre 5,8 % en Charente et 5,6 % en Nouvelle-Aquitaine et en France. Plus de 6 familles monoparentales avec enfant de moins de 25 ans sur 10 sont allocataires du RSA, ce qui est très nettement supérieur aux proportions du département (43 %), de la région et de la France (36 %).

Le territoire compte 1 803 bénéficiaires de la CMUc en 2015, soit 23,5 % des assurés du Régime général (les données pour les autres régimes ne sont pas disponibles). Ce taux est 3 fois plus élevé que sur l'ensemble du département.

² Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian (19 740 euros annuels en 2012). (Définition Insee).

► Un peu moins de 6 retraités sur 10 pouvant être considérés comme à risque de fragilité

En 2015, sur la commune de Soyaux 2 274 personnes de 55 ans et plus sont retraités. La part des retraités parmi les personnes de 55 ans et plus est plus élevée que sur le département et la région : 68 % contre respectivement 63,2 % et 64,5 %. Les indicateurs de précarité montrent globalement une situation défavorable par rapport au département et à la région. Ainsi, près de 5 % des retraités de Soyaux bénéficient du minimum vieillesse (contre 2,9 % en Charente et en Nouvelle-Aquitaine). La part des retraités de 55 ans ou plus exonérés de la CSG est à Soyaux de 29 % contre une moyenne de 27 % en Charente et 26 % en Nouvelle-Aquitaine. En revanche, la part des retraités bénéficiant de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUc) est plus faible à Soyaux que dans l'ensemble de la Charente (4 % contre 5 %) mais plus importante qu'en Nouvelle-Aquitaine (3 %). Enfin, un peu moins de 8 % des retraités n'ont pas eu de recours aux soins au cours des 12 derniers mois contre seulement 3 % en Charente et 3,5 % en Nouvelle-Aquitaine.

Acteurs importants dans la prévention de la perte d'autonomie, la Carsat et les caisses de sécurité sociale ont mis en place un observatoire régional des situations de fragilité qui permet de repérer les territoires fragiles selon les critères d'âge, du fait de bénéficier d'une pension de réversion ou d'être exonéré de la CSG. Selon ces critères, 57 % des retraités de Soyaux sont considérés à risque de fragilité en 2015 (contre 49 % en Charente et 41 % en Nouvelle-Aquitaine).

En 2014, 60 hommes et 462 femmes de Soyaux âgés de 75 ans ou plus vivaient seuls à domicile. Aussi, la proportion de personnes âgées vivant seules à domicile est faible chez les hommes (14 % à Soyaux contre 19 % en Charente et 21 % dans la région) mais particulièrement élevée chez les femmes (60 % à Soyaux contre 44 % en Charente, 46 % en Nouvelle-Aquitaine et 49 % en France).

Fig 6. Part de retraités de 55 ans ou plus de l'inter-régime à risque de fragilité en 2015 (%)

	Part des retraités bénéficiaires du minimum vieillesse	Part des retraités exonérés de la CSG	Part des retraités bénéficiant de la CMUc	Part des retraités à risque de fragilité	Part des retraités sans recours aux soins
Soyaux	4,9	28,6	4,4	57,3	7,5
Charente	2,9	24,8	5,1	49,1	3,0
Nouvelle-Aquitaine	2,9	25,8	3,1	40,7	3,5

Sources : Sources : Insee, Carsat (Observatoire des situations de fragilité) / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

IV. LE CADRE DE VIE ET LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

➤ Dix années de rénovation urbaine au sein du quartier du Champ de Manœuvre

Sur les 4 269 résidences principales recensées sur la commune, plus de la moitié (54 %) sont occupées par des locataires, ce qui est beaucoup plus important qu'en moyenne dans le département et la région (respectivement 17 % et 19 %). Aussi, 42 % des résidences principales appartiennent au parc locatif social pour 10 % en Charente et 11 % en Nouvelle-Aquitaine. En revanche peu de logements sont anciens et seulement 9 % des résidences principales ont été construites avant 1946.

En 2014, un peu moins de 4 ménages sur 10 de la commune de Soyaux sont allocataires d'une allocation logement (37 %) quand cette proportion ne dépasse que légèrement 2 pour 10 sur les territoires de référence : 21 % en Charente, 22 % en Nouvelle-Aquitaine et 23 % en France.

Dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbaine (ORU) du quartier du Champ de Manœuvre les opérations de démolition (332 logements) ont permis de reconfigurer les voies de circulation, participant ainsi au désenclavement du quartier. Le renouvellement de l'offre d'habitat a permis d'ériger des petits immeubles à taille humaine répartis en îlots. Cette reconfiguration urbaine contribue à donner une image plus résidentielle du quartier. La diversification de l'offre de logements, associée à une politique de peuplement maîtrisé et une reconstitution de l'offre d'habitat social ont contribué à rééquilibrer la répartition géographique de l'offre sociale sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, réduisant par là-même le taux de logements sociaux au Champ de Manœuvre. Au total, 250 nouveaux logements tous statuts confondus seront reconstruits à la fin du Projet de Rénovation Urbaine dans le quartier du Champ de Manœuvre. Restent à reconstruire 115 logements (hors logement social) afin de terminer la diversification de l'offre et clore définitivement l'opération de renouvellement urbain démarrée il y a plus de dix ans.

Selon les dernières données disponibles (2013), il existait sur la commune de Soyaux 99 logements potentiellement indignes, soit moins de 4 % du parc de logements privés (contre une moyenne de 6 % en Charente et de 7 % sur la commune d'Angoulême). Ces logements étaient occupés par 193 habitants dont les deux tiers étaient des locataires. Cette problématique du logement est très importante s'agissant notamment des enjeux liés à la précarité énergétique et à l'adaptation des logements notamment pour les personnes en perte d'autonomie.

➤ Aucune installation dite « IED » sur la commune

Parmi l'ensemble des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), celles soumises au régime d'autorisation (A) présentent les risques les plus importants, suivies par celles soumises au régime d'enregistrement (E), et enfin par celles soumises au régime de déclaration (D). On dénombre dans la région 4 678 ICPE soumises à autorisation ou à enregistrement, dont 3 922 de type « industries ». Les communes dites à risque « industriel » sont celles qui comptent des installations ICPE à risque accidentel, appelées installations « SEVESO ». Les 12 départements de la région comptent des communes, le plus souvent urbaines, concernées par ce type de risque. On observe en particulier un agglomérat de communes en Charente, lié à la présence de nombreux chais et distilleries.

La directive européenne 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (IED) concerne les installations potentiellement les plus polluantes, qu'il s'agisse d'émissions dans l'air, l'eau, le sol ou de gestion des déchets. Elle vise notamment à prévenir ces différentes émissions par la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles.

La commune de Soyaux compte 4 ICPE en fonctionnement dont 2 soumises au régime d'autorisation A et aucune classée Seveso. Par ailleurs, aucun établissements n'est classé IED sur la commune.

➤ Aucun site ou sol pollué répertorié sur la commune

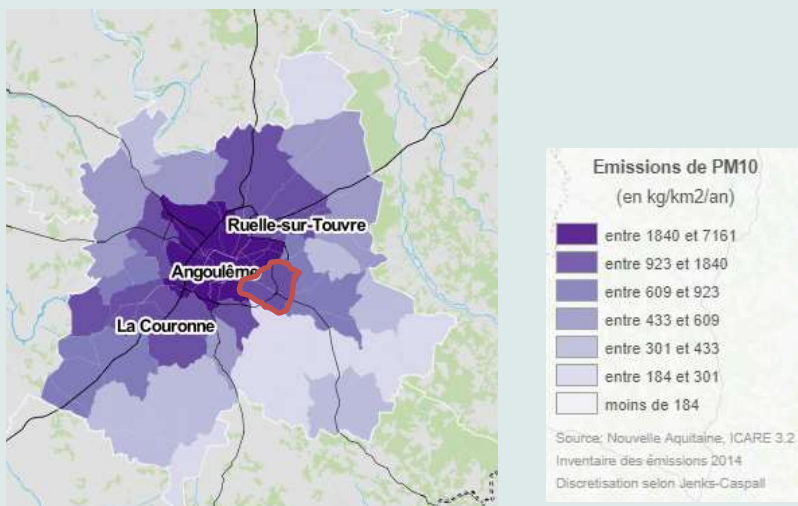
La pollution des sols peut impacter directement la santé de la population par l'ingestion ou l'inhalation de poussières (érosion éolienne) et/ou de produits volatilisés. Elle peut également l'impacter indirectement par la consommation ou l'ingestion d'eau et d'aliments contaminés. L'impact sanitaire est difficile à appréhender, il dépend de nombreux paramètres : la nature des polluants, les caractéristiques du site, l'usage antérieur de celui-ci, les habitudes de la population... Il a été cependant reconnu que des effets cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques ont un lien avec des contaminations par des composés organiques ou métalliques (benzène, arsenic, chrome, hydrocarbures aromatiques polycycliques [HAP] ...). Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Sur la commune de Soyaux, aucun site ou sol pollué n'a été répertorié.

➤ Soyaux, une commune sensible à la dégradation de la qualité de l'air

La commune de Soyaux est traversée par l'avenue du Général de Gaulle (D939) dont certains tronçons comptent près de 15 000 véhicules par jour (*Cerema 2015*). Aussi, la présence de voies de circulation importantes dans les agglomérations peut conduire localement à une forte dégradation de la qualité de l'air. Soyaux est ainsi une des 105 communes de l'ex Poitou-Charentes dites « sensibles à la dégradation de la qualité de l'air ». De même que les quatre chefs-lieux de département et que plusieurs communes de leurs agglomérations, Soyaux cumule les sources d'émissions urbaines : résidentiel/tertiaire, activité industrielle et transports. Une étude de 2012 (Atmo Poitou-Charentes) portant sur la qualité de l'air sur l'avenue du Général De Gaulle indiquait que les concentrations en dioxyde d'azote variaient selon le type de bâti avec des concentrations plus élevées sur les parties les moins ouvertes de l'avenue. Les moyennes d'émission (en kg/an/km²) pour les oxydes d'azotes (Nox) (5 557 pour Soyaux contre 1 729 en moyenne en Charente et 1 411 en Nouvelle-Aquitaine), les particules fines PM10 (972 pour Soyaux contre 515 en Charente et en 455 Nouvelle-Aquitaine) et les particules fines PM2,5 (790 à Soyaux pour 374 en Charente et 322 en Nouvelle-Aquitaine) sont parmi les plus importantes du département et de la région même si elles restent inférieures à celles relevées dans les communes au centre des grandes agglomérations.

La même étude conduite par Atmo Poitou-Charentes en 2012 concluait que bien que le trafic routier conduit à une dégradation sensible de la qualité de l'air sur l'avenue du Général de Gaulle, les valeurs réglementaires pour le dioxyde d'azote et les particules fines étaient toutefois respectées. Des travaux de réaménagement de cet axe majeur de la commune ont été finalisés en 2017 afin de favoriser la mobilité douce et réduire ce potentiel impact de nuisance.

Fig 7. Concentrations moyennes en particules fines (PM10) sur les communes du Grand Angoulême en 2014



Source : Atmo Nouvelle-Aquitaine (inventaire des émissions 2014)

➤ **Soyaux, une commune au potentiel radon faible.**

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte qui provient de la désintégration du radium qui lui-même provient de la désintégration de l'uranium présents partout dans les sols et plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Il se diffuse dans l'air et se trouve, par effet de confinement, à des concentrations plus élevées à l'intérieur des bâtiments. En France, il constitue la principale source d'exposition aux rayonnements ionisants. Le radon a été reconnu cancérigène pulmonaire certain pour l'homme depuis 1987 par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS). En France, il est considéré comme le second facteur de risque de cancer du poumon après le tabagisme.

Les normes sont basées sur l'activité volumique du radon (exprimée en Becquerel par mètre cube, Bq.m³). Les décrets n° 2018-434 du 04 juin 2018 et n° 2018-437 du 04 juin 2018 ont modifié la réglementation. Ainsi, les communes du territoire national sont réparties en trois zones à potentiel radon définies en fonction des flux d'exhalation du radon des sols : zone 1 à potentiel radon faible ; zone 2 à potentiel radon faible mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments ; zone 3 à potentiel radon significatif. Il n'y a pas de normes établies pour les particuliers mais uniquement pour certains établissements recevant du public (ERP).

La commune de Soyaux est classée en potentiel radon de catégorie 1. Cette catégorie correspondant aux communes localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles.

➤ **Une vigilance particulière à porter sur l'ambroisie**

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive originaire d'Amérique du nord et capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. Les réactions les plus couramment observées sont les suivantes : rhinite (dans 90 % des cas), conjonctivite (75 %), Trachéite (50 %), asthme (50 %), et urticaire (10 %). L'association de 2 ou 3 symptômes chez la même personne est le plus souvent notée. Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Le département de la Charente est très concerné par la présence de l'ambroisie (la plante a été signalée dans plus de 50 communes). Même si cette plante ne semble pas, pour l'instant, être particulièrement implantée sur la commune de Soyaux, elle est signalée sur la commune voisine d'Angoulême et il est important qu'elle soit détruite sur son front de colonisation. Depuis 2016, Soyaux a intégré le réseau des communes "pilote" qui expérimente la mise en place de référents communaux sur ce thème.

➤ **Trois axes routiers ayant sur le territoire un impact important en terme de nuisances sonores**

Le bruit peut avoir un impact important sur la santé physique et psychique des personnes les plus exposées. Aussi, la directive européenne 2002/49/CE a imposé à chaque état membre, depuis 2007, la réalisation de cartes de bruit stratégiques qui doivent être révisées tous les 5 ans. Ces cartes permettent notamment de connaître les zones d'exposition au bruit généré par le trafic routier (plus de 16 400 véhicules/jour), ferroviaire (plus de 164 passages/ jour) ou aérien. La directive impose également aux grandes agglomérations (plus de 100 000 habitants) de cartographier les zones d'exposition au bruit sur l'ensemble de leur territoire. A partir de 2012, les cartes sont devenues obligatoires (et à revoir tous les 5 ans) pour les routes avec un trafic supérieur à 8 200 véhicules par jour, les voies de chemin de fer avec plus de 82 passages par jour et les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Pour caractériser les niveaux de bruit, deux indicateurs européens sont utilisés : le «Lden» (niveau de bruit moyen en dB(A) sur 24h) et le «Ln» (niveau de bruit de nuit en dB(A)). En France, les valeurs limites fixées pour ces indicateurs relatifs aux routes ou lignes à grandes vitesses (LGV) sont de 68 dB(A) pour le Lden et de 62 dB(A) pour le Ln.

Outre les émissions de polluants atmosphériques, l'avenue du Général de Gaulle est également source de nuisances sonores, le bruit pouvant avoir un impact important sur la santé physique et psychique des personnes les plus exposées. Selon les cartes réglementaires du bruit (arrêté préfectoral du 28 juin 2018), environ 533 Sojaldiciens seraient, du fait de la circulation routière sur l'avenue du Général de Gaulle, exposés (en moyenne sur une journée type de 24 heures) à un

bruit supérieur ou égal à 68 dB(A)³, valeur limite pour les routes et 27 à un bruit compris entre 60 et 65 dB(A) en moyenne d'exposition pendant une nuit type de huit heures (22h-6h). Les travaux engagés en 2016 et en 2017 par la municipalité pour réaménager cette avenue du Général de Gaulle doivent également réduire cette nuisance sonore.

Fig 8. Périmètre de bruit autour des axes routiers concernés par la carte stratégique du bruit sur la commune de Soyaux



Source : DDT16 (arrêtés de la préfecture de Charente portant classement à l'égard du bruit des infrastructures de transports terrestres, 2015)

➤ Une vigilance particulière...l'implantation du moustique tigre

Le moustique tigre peut être, sous certaines conditions, vecteur de plusieurs virus responsables de pathologies comme la dengue, le Zika ou le chikungunya. Jusqu'à présent, aucun cas autochtone (c'est-à-dire non importé d'une zone d'endémie) n'a été signalé en Nouvelle-Aquitaine et même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la surveillance du moustique tigre doit rester active sur tout le département. Cette surveillance a permis de détecter l'implantation du moustique tigre en Dordogne, en Gironde, dans les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, et cette année pour la première fois en Corrèze. Si officiellement le département de Charente n'est pas encore colonisé, selon les services de la Délégation départementale de Charente de l'ARS, le moustique tigre aurait été signalé sur l'agglomération d'Angoulême en septembre 2018.

➤ Qualité de la ressource en eau potable

La compétence sur l'eau potable est exercée par la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême. La commune de Soyaux, comme 18 autres communes, est alimentée en eau potable par les sources de la Touvre. L'usine de traitement dite « du Pontil » nécessite une réhabilitation complète. Celle-ci va intervenir dès 2019 suite à l'autorisation préfectorale délivrée en juillet 2018. La communauté d'agglomération du Grand Angoulême travaille actuellement sur le dossier de protection des sources et sur le plan de secours de ses abonnés (interconnexions avec d'autres ressources en eau).

La commune de Soyaux appartient à l'Unité de distribution (UDI)⁴ Touvre. Sur cette UDI, les analyses réalisées en 2017 faisaient apparaître que l'eau d'alimentation était conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les analyses portant sur la qualité bactériologique se sont toutes révélées conformes. Le recensement des canalisations anciennes en PVC a permis d'identifier des zones à « risques » vis-à-vis du chlorure de vinyle, constituant du PVC. Les collectivités locales mettent en place des campagnes de prélèvement pour apprécier les

³ Le dB(A) est une unité de mesure exprimant un niveau d'intensité (décibel) pondéré en fonction des caractéristiques physiologiques de l'oreille humaine

⁴ Une unité de distribution est une zone géographique alimentée par une même qualité d'eau.

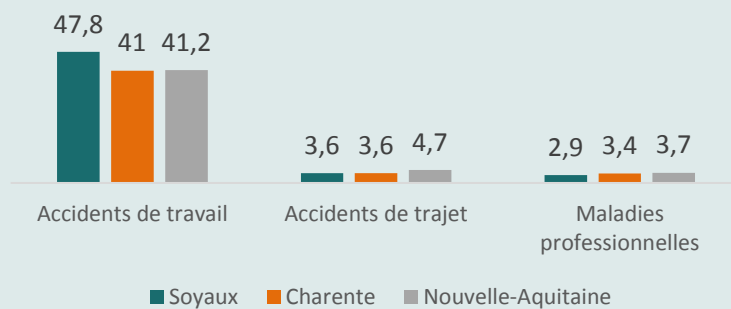
nécessaires besoins de renouvellement de canalisations. Les plans de gestion de sécurité sanitaires des eaux (PGSSE), véritable démarche de qualité dans le domaine de l'eau potable est un des enjeux majeurs pour les collectivités ; leur mise en œuvre devrait être initiée courant 2019.

➤ Des accidents du travail plus fréquents chez les salariés du régime général

Le milieu du travail est en constante évolution et les conditions de travail peuvent engendrer des conséquences sur la santé qu'il est important de prévenir. La santé au travail s'applique ainsi à une grande variété d'aspects touchant aux conditions physiques et psychosociales, à l'environnement, à l'organisation... En France, des données sont recueillies pour suivre les fréquences d'accidents du travail, de trajets ou de maladies professionnelles en fonction des secteurs d'activités.

Au sein des entreprises de Soyaux, l'indice de fréquence des accidents du travail est supérieur aux moyennes régionale et départementale en 2016 pour les salariés du régime général, avec 132 accidents du travail recensés. Les indices de fréquence des accidents de trajet et des maladies professionnelles reconnues sont comparables à ceux du département et de la région avec respectivement 10 accidents et 8 maladies professionnelles reconnues. Toutes les maladies professionnelles reconnues concernent, pour les salariés des entreprises de Soyaux, des troubles musculo-squelettiques.

Fig 9. Indices de fréquence des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles en 2016 (pour 1 000 salariés du régime général)



Source : Carsat 2016 / Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

➤ Des taux relativement importants de licenciés sportifs chez les jeunes du territoire

La commune de Soyaux compte 25 associations sportives (pour 94 associations au total sur la commune) regroupant environ 2 900 adhérents en 2017/2018. Plus de la moitié de ces adhérents sont âgés de moins de 17 ans. Si le nombre d'adultes pratiquant un sport dans une association est proche de la stabilité comparativement à l'année 2010-2011, les moins de 17 ans ont pour leur part augmenté de 30 % depuis 2010-2011.

En 2014, dernière année disponible permettant des comparaisons avec le département et la région, le taux de licenciés sportifs chez les jeunes de 5 à 19 ans était proche des niveaux départemental et national et moindre que le niveau régional chez les garçons. Ce taux de licenciés était en revanche assez nettement plus faible que les autres échelles de comparaison chez les filles : 28 % des filles de Soyaux âgées de 5 à 19 ans avaient une licence sportive en 2014 contre 42 % en France, 44 % en Charente et 48 % en Nouvelle-Aquitaine.

En 2017, 216 équipements sportifs étaient disponibles sur le territoire, soit 60,0 pour 10 000 habitants. Ce taux est plus élevé que sur l'ensemble du département (48,1) et proche de celui de la région (58,7).

> Une offre importante pour l'accueil collectif des moins de 3 ans

En 2014, la commune dispose de 85 places dédiées à l'accueil collectif des moins de 3 ans. Ainsi le taux d'équipement en places au sein des Etablissements d'Accueil du jeune enfant (EAJE) est relativement important du Soyaux (22 places pour 100 enfants de moins de 3 ans) en comparaison avec ceux du département (16), de Nouvelle-Aquitaine (16) et de la France hexagonale (18).

En revanche, en 2014, seules 76 places étaient proposées chez des assistantes maternelles soit 20 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Ce taux est plus de 2 fois plus important dans l'ensemble de la Charente et en Nouvelle-Aquitaine et 1,5 fois plus important au niveau national.

V. L'ÉTAT DE SANTÉ

Des taux de mortalité globalement comparable avec ceux de la France

L'espérance de vie des hommes de Soyaux apparaît légèrement moins favorable à celle du niveau national. Ainsi, à la naissance, les soljadiciens ont une espérance de vie moyenne de 77,7 ans tandis qu'elle est de 78,5 ans en Charente et de 78,8 ans en Nouvelle-Aquitaine et en France. Concernant les femmes, avec 85,9 ans d'espérance de vie à la naissance, les habitantes de Soyaux ont une espérance de vie comparable à celles du département (85,6), de la région (85,5) et de la France (85,2).

A 60 ans, l'espérance de vie masculine est également moins favorable pour les hommes de Soyaux avec 21,8 années en moyenne contre 22,9 pour la France, 23,0 pour la Charente et 23,1 pour la Nouvelle-Aquitaine. Chez les Soljadiciennes, cette espérance de vie à 60 ans est supérieure (29,9 ans) aux autres échelles d'observation (27,6 ans en France et 27,9 en Charente et en N-A).

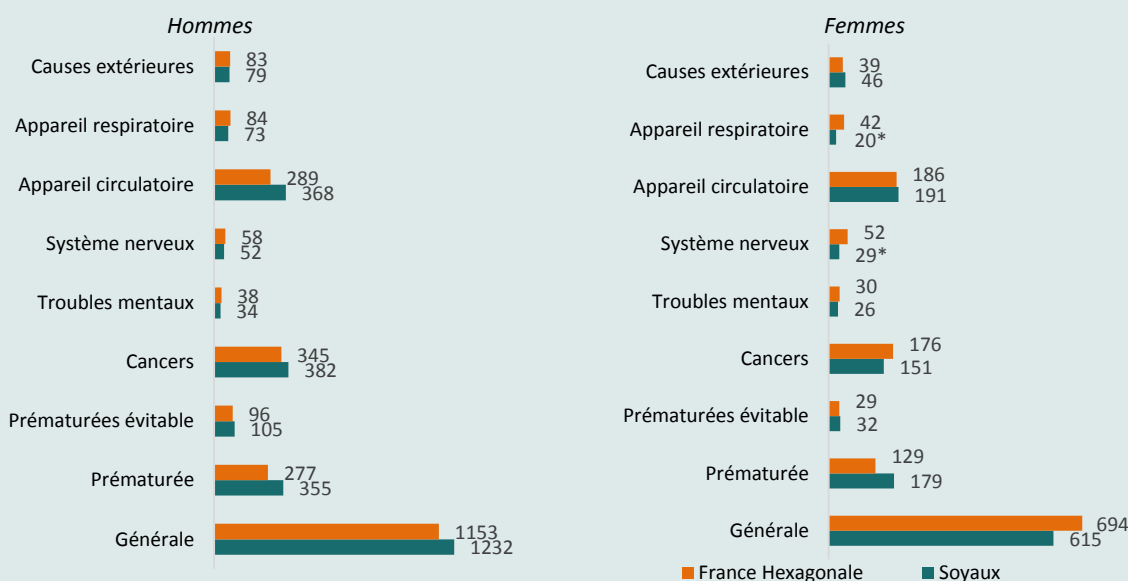
Sur la période 2010-2014, la commune dénombre 53 décès annuels moyens chez les hommes et 47 chez les femmes. Les décès prématurés (avant 65 ans) représentent 22 % des décès masculins et 15 % des décès féminins.

Sur la période 2010-2014, les taux de mortalité générale (toutes de décès confondues), prématurée (avant 65 ans) et prématurée évitable (avant 65 ans pour des causes dites « évitables ») sont comparables pour les hommes comme pour les femmes de Soyaux à ceux de la France.

Comme sur les autres territoires, les décès par tumeurs sont les plus fréquents à Soyaux. Ils concernent en moyenne 17 hommes et 10 femmes par an.

L'analyse des différentes causes de décès sur la période 2010-2014 ne montre pas de différences significatives entre la mortalité des hommes et des femmes qui habitent Soyaux et celles des français et des françaises, hormis pour les maladies du système nerveux (moins de 3 décès par an) et les maladies de l'appareil respiratoire (moins de 2 décès) favorables pour les femmes de Soyaux. Ces analyses sont toutefois fragiles du fait des faibles effectifs.

Fig 10. Taux standardisés de mortalité à Soyaux et en France hexagonale pour 100 000 habitants (2010-2014)



Sources : Inserm CépiDc, Insee / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine
*différence statistique significative

➤ **Près de 18 décès annuels moyens liés au tabac, 3 liés à l'alcool et moins de 2 attribuables au suicide.**

Entre 2010 et 2014, 12 décès masculins et 6 décès féminins sont en moyenne enregistrés chaque année pour des causes dont le tabac est un facteur de risque majeur. Les décès annuels moyens pour des causes dont la consommation d'alcool est un risque majeur sont estimés à un peu plus de 3 pour les deux sexes et concernent quasi-exclusivement des hommes. Le territoire ne montre pas de différence significative avec la France pour ces causes de mortalité.

En 2014, 253 habitants de Soyaux sont pris en charge au titre d'une Affection de longue durée (ALD) pour une pathologie pouvant être associée au tabac, dont plus de 6 sur 10 étaient des hommes. A structure d'âge égale, les taux masculins et féminins de personnes bénéficiant d'une ALD à Soyaux sont comparables aux taux nationaux.

Concernant les pathologies pouvant être associées à une consommation d'alcool excessive, 24 hommes et 9 femmes sont en 2014 bénéficiaires d'une ALD. Comme pour le tabac, aucune différence n'est observée avec La France pour ces taux de prévalence.

Sur la période 2010-2014, moins de 2 décès par an sont attribuables à un suicide.

➤ **A structure d'âge égale, une proportion moindre de personnes en ALD**

En 2014, ce sont *a minima* 1 840 habitants de Soyaux (869 hommes et 971 femmes) qui souffrent d'une pathologie chronique et qui sont exonérés du ticket modérateur (prise en charge en ALD). Comparé à la France hexagonale, les taux masculins et féminins de personnes prises en charge au titre d'une ALD sont, à structure d'âge égale, moindre sur Soyaux. En moyenne ce sont chaque année sur la période 2012-2014 environ 200 personnes qui sont nouvellement prises en charge au titre de l'une des 30 pathologies pouvant bénéficier d'une exonération du ticket modérateur.

Pour plusieurs pathologies, les Soljadiciens bénéficient moins fréquemment d'une ALD qu'au niveau national. C'est le cas chez les hommes pour les tumeurs malignes et les maladies endocriniennes et chez les hommes comme chez les femmes pour les maladies de l'appareil circulatoire.

Un peu plus de 300 habitants de Soyaux sont concernés par une ALD pour un diabète de type 2, avec là aussi un taux de bénéficiaires plus faible qu'en France Hexagonale.

Enfin, en 2014, 51 personnes (17 hommes et 34 femmes) bénéficient d'une ALD pour les maladies d'Alzheimer et autres démences. Si le taux de bénéficiaires est plus faible qu'au niveau national pour les femmes, il est comparable pour les hommes.

➤ **En 2016, 11 enfants nés prématurément et 14 avec un poids de naissance inférieur à 2 500 g**

En 2016, la PMI a reçu 128 premiers certificats de santé (PCS) pour les enfants de Soyaux, ce qui représente 89,5 % des naissances. Ce taux de réception des PCS est inférieur à la moyenne départementale (95,4 %). La faiblesse des effectifs pour les indicateurs de suivi des femmes enceintes, de naissances prématurées et de petits poids de naissance impose des interprétations très prudentes. Toutefois, la moitié des femmes primipares ont suivi une préparation à la naissance soit un taux inférieur à celui du département (66,7 %), seulement 3 mères ont eu moins de 3 consultations prénatales et 2 moins de 3 échographies. 11 enfants sont nés prématurément (soit avant 37 semaines d'aménorrhée) et 14 avec un petit poids de naissance. Par ailleurs, les trois quarts des enfants étaient allaités à la naissance (75 %) soit un taux supérieur à la moyenne de Charente (56,4 %) et à celle de Nouvelle-Aquitaine (62 %).

VI. OFFRE ET RECOURS AUX SOINS ET A LA PREVENTION

➤ Un accès aux soins hospitaliers facilité par la présence du Centre Hospitalier d'Angoulême et du centre clinique de Soyaux

La situation géographique de la commune de Soyaux, en proximité directe avec Angoulême offre à ses habitants un accès complet aux soins hospitaliers dispensés par le Centre Hospitalier d'Angoulême. Par ailleurs, le centre clinique de Soyaux dispose pour les soins de médecine de 24 lits et 16 places d'hospitalisation partielle, pour la chirurgie de 101 lits et 35 places pour une prise en charge ambulatoire ainsi que de 40 lits d'obstétrique.

Les taux standardisés de recours aux soins hospitaliers des habitants de Soyaux sont plus faibles que ceux observés au niveau national, chez les hommes, comme chez les femmes.

➤ Un faible densité de médecins généralistes et des professionnels âgés

Avec seulement 4 médecins généralistes libéraux ou mixtes (en dehors des médecins généralistes ayant une activité exclusive en Mode d'exercice particulier (MEP)), la densité (c'est-à-dire le nombre de médecins rapporté au nombre d'habitants du territoire) est de 43 professionnels pour 100 000 habitants, soit une densité nettement inférieure aux moyennes départementale ou régionale (respectivement de 82 et 100). Rapportée au nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus (qui ont des besoins de soins importants), la densité de médecins généralistes sur le territoire est également plus faible que les moyennes départementale et régionale (33 médecins pour 10 000 personnes âgées de 75 ans ou plus contre 67 en Charente et 88 pour la région). Cette offre en soins de médecine générale est cependant à considérer à l'échelle du Grand Angoulême. En effet, en 2016, seuls 34 % des actes de médecine générale réalisés pour des habitants de Soyaux ont été réalisés par des professionnels en exercice sur la commune. Aussi, les patients de Soyaux s'adressent majoritairement à des omnipraticiens d'Angoulême.

Avec la totalité des médecins généralistes libéraux de la commune âgés de 60 ans ou plus (contre 38,1 % en Charente et 30,1 % en Nouvelle-Aquitaine), l'accès aux soins de premier recours pourrait fortement se dégrader au cours des 5 prochaines années en l'absence de nouvelles installations. Par ailleurs, l'activité moyenne des médecins généralistes de Soyaux est supérieure à celle observée sur l'ensemble du département ou même de la France. En 2016, ils ont ainsi réalisé une moyenne de 5 351 actes contre 5 278 en moyenne dans le département et 5 176 en France. Cette forte activité peut être la traduction d'une forte tension entre la demande de soins et l'offre disponible.

Suite au décret parût en juillet 2018, la commune de Soyaux appartient à une zone faisant l'objet d'un classement en zone d'intervention prioritaire (ZIP) s'agissant du zonage pour les médecins. Ce classement en ZIP permet une éligibilité aux aides à l'installation de l'Assurance Maladie, de l'ARS et des collectivités.

Enfin, la densité en spécialistes libéraux est importante avec plus de 200 spécialistes libéraux pour 100 000 habitants contre une moyenne départementale de 56 et une moyenne régionale de 77, mais ces professionnels desservent des patients bien au-delà des limites communales.

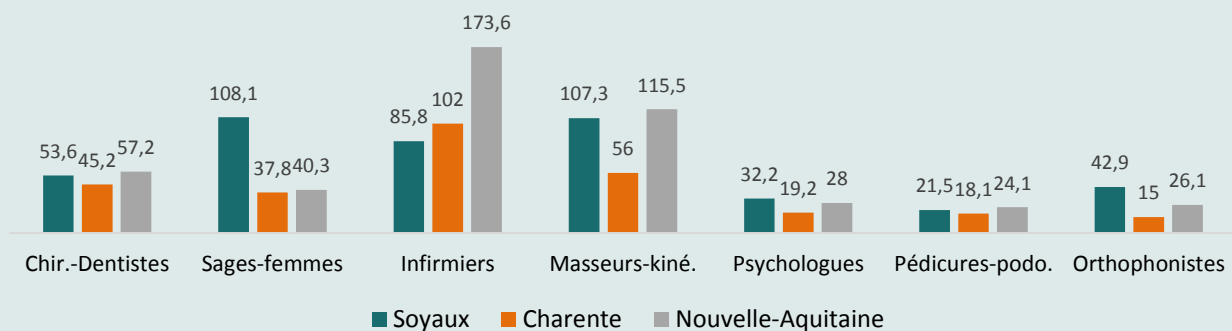
➤ Des densités pour les autres professionnels de santé libéraux globalement plus élevées que les moyennes départementale et régionale

Sur la commune de Soyaux sont installés en secteur libéral 5 chirurgiens-dentistes, 2 sages-femmes, 8 infirmiers, 10 masseurs-kinésithérapeutes, 3 psychologues, 2 pédicures-podologues et 4 orthophonistes. Deux diététiciens exercent également au sein du centre clinique et de la maison médicale.

Globalement les densités pour ces professions sont plus importantes que celles observées dans l'ensemble du département. C'est le cas pour toutes les professions, sauf pour les infirmiers qui choisissent majoritairement d'exercer au sein de communes rurales. Pour les sages-femmes, les psychologues et les orthophonistes la densité de Soyaux est même un peu plus élevée que celle de la Nouvelle-Aquitaine. Quatre chirurgiens-dentistes sur 10 et 3 masseurs-kinésithérapeutes sur 10 sont âgés de 55 ans ou plus.

Cependant, l'échelle de la commune ne correspond pas *stricto sensu* au bassin de recrutement des patients des professionnels de soins de ville. Ainsi, en 2016, si 63 % des actes de masseurs-kinésithérapeutes reçus par les habitants de Soyaux sont effectivement réalisés par des professionnels de la commune, les habitants de 3 autres communes de Charente les consultent également majoritairement. Concernant les infirmiers libéraux, ce sont, toujours en 2016, 60 % des actes reçus par les soljadiciens qui ont été dispensés par des professionnels de la commune. Pour les orthophonistes, ce taux de recours intra-communal est de 49 % et pour les chirurgiens-dentistes de 33 %. Pour cette dernière profession, les habitants de Soyaux consultent majoritairement des chirurgiens-dentistes installés sur la commune d'Angoulême.

Fig 11. Densité de professionnels de santé libéraux au 1^{er} janvier 2017 (pour 100 000 habitants)



Sources : ARS, RPPS, ADELI, Insee (RP 2014) Réalisation : ORS N-A
 * Densité en Sages-femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

➤ Un recours aux chirurgiens-dentistes moindre qu'en moyenne dans le département et la région et une part plus importante d'assurés du régime général sans médecin traitant

En 2015, 88 % de la population de Soyaux a eu recours à une consultation ou une visite d'un médecin généraliste au cours de l'année. Ce taux est plus élevé que celui observé sur l'ensemble du département (86 %) ou en Nouvelle-Aquitaine (85 %). Ce recours plus important au généraliste pourrait être la traduction d'un recours moindre aux médecins spécialistes, constaté par ailleurs chez les personnes ayant des revenus moindres.

Concernant le recours à un chirurgien-dentiste, il est à l'inverse moins important chez les habitants de Soyaux (28 % des assurés et ayants droits ont consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2015) qu'en moyenne en Charente (31 %), en Nouvelle-Aquitaine (34 %) ou en France (35 %). Ce moindre recours est également corrélé dans les enquêtes à un niveau de revenu moins élevé et à une moindre qualification.

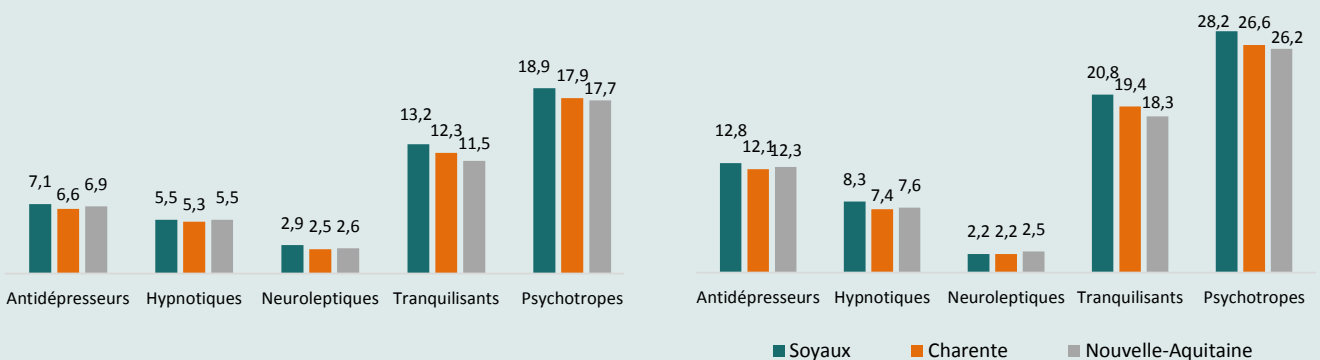
Par ailleurs, près de 9 % des bénéficiaires du régime général n'avaient pas sur le territoire déclaré de médecin traitant en décembre 2017, soit 533 personnes. Cette proportion est de 6 % dans l'ensemble de la Charente et de 7 % en Nouvelle-Aquitaine. Chez les personnes âgées de 16 à 24 ans, la proportion d'affiliés au régime général n'ayant pas déclaré de médecin traitant est d'un tiers (33 %) contre 28 % en Charente et en Nouvelle-Aquitaine. Dans les autres tranches d'âge cette proportion est beaucoup plus réduite (maximum de 9 % chez les 25 à 54 ans et minimum de 1 % chez les 65 ans et plus).

Avec 2 130 passages des habitants de Soyaux dans un service des urgences en 2016, le taux de recours aux urgences (23 %) est inférieur à celui observé sur l'ensemble de la région (28,2 %) ou le département (26,4 %). Les habitants de 75 ans et plus représentent plus d'un passage sur 4 aux urgences (20,6 % des habitants de Charente-Limousine de cette tranche d'âge ayant été admis aux urgences en 2016). Un peu plus d'un patient sur 4 passé par les urgences s'est vu hospitalisé suite à ce passage ce qui est identique à ce qui est observé dans le département et la région.

➤ Une consommation de psychotropes plus élevée que sur le département et la région

En 2016, 2 224 habitants de Soyaux ont eu au moins un remboursement de psychotropes (antidépresseurs, hypnotiques, neuroleptiques et tranquillisants) dans l'année, dont 67 % de femmes. Les psychotropes les plus remboursés sont les tranquillisants avec 1 606 bénéficiaires d'au moins un remboursement dans l'année, dont 68 % de femmes. A structure d'âge égale, le taux de bénéficiaires d'au moins un remboursement de psychotropes se montre supérieur à ceux du département et de la région quel que soit le sexe : 18,9 % chez les hommes de la commune de Soyaux contre 17,9 % en Charente et 17,7 % en Nouvelle-Aquitaine et 28,2 % chez les femmes de la commune contre 26,6 % en Charente et 26,2 % en Nouvelle-Aquitaine.

Fig 12. Taux standardisés de bénéficiaires d'au moins un remboursement de psychotropes par sexe en 2016 (en %)

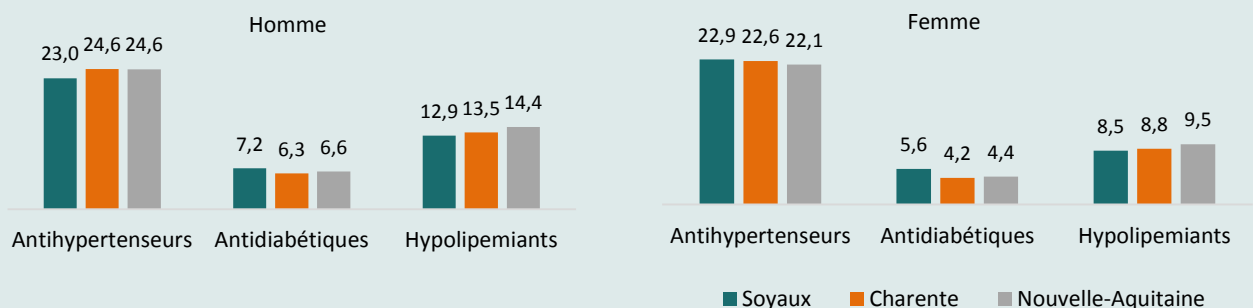


Sources : ARS SNIIRAM-DCIR, Insee RP 2014 / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

> Un taux de remboursement d'antidiabétique plus élevé qu'en Charente et Nouvelle-Aquitaine

Les antihypertenseurs sont utilisés pour rétablir une tension artérielle normale en cas d'hypertension. Plus d'un habitant sur 5 de Soyaux a eu au moins un remboursement de médicaments antihypertenseurs en 2016, soit 859 hommes et 1 318 femmes. Le taux de remboursement d'antihypertenseurs est moindre qu'en Charente et en Nouvelle-Aquitaine chez les hommes et relativement proche chez les femmes. Les remboursements d'antidiabétiques ont concerné 270 hommes et 309 femmes, soit un taux plus élevé que dans le département et la région. Les médicaments hypolipémiants enfin, qui sont destinés à normaliser les taux de lipides sanguins, ont concerné 482 hommes et 487 femmes en 2016 sur Soyaux. Ces remboursements d'hypolipémiants sont moindres sur Soyaux qu'en Charente et en Nouvelle-Aquitaine, chez les hommes comme chez les femmes.

Fig 13. Taux standardisés de bénéficiaires d'au moins un remboursement par type de médicament par sexe en 2016 (en %)



Sources : ARS SNIIRAM-DCIR, Insee RP 2014 / Réalisation : ORS Nouvelle-Aquitaine

> 21 Interruptions Volontaires de Grossesses (IVG) en 2016

En 2016, 21 interruptions volontaires de grossesse (IVG) hospitalières⁵ ont été pratiquées pour des femmes domiciliées sur le territoire étudié, soit un taux de 11,3 pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Ce taux est proche de ceux du département (10,4), de la région (10,9) et de la France hexagonale (11,5). Cependant, il ne s'agit que des IVG pratiquées en établissement de santé.

> Offre et recours aux soins de santé mentale

Selon le diagnostic territorial réalisé en mai 2017 dans le cadre du Conseil local de santé mentale (CLSM) Angoulême-Soyaux, l'offre ambulatoire s'organise sur la commune de Soyaux, pour les adultes, autour d'un Centre médico-psychologique (CMP) et d'un Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) attachés au Centre Hospitalier Camille Claudel. En 2017, le CMP a enregistré 172 prises en charge dont 61 % concernaient des femmes. Par ailleurs, sont également disponibles sur le territoire, une équipe mobile de psychiatrie, la coordination territoriale de prévention du

⁵ Cet indicateur ne prend pas en compte les IVG réalisées en dehors du cadre hospitalier. Cependant, en 2015 selon la DREES, 82 % des IVG en France métropolitaines étaient pratiquées en milieu hospitalier (source : DREES. Les interruptions volontaires de grossesse en 2015. Etudes et résultats. n° 0968. Juin 2016. 6 p.). Cet indicateur ne préjuge pas forcément de comportements à risque plus fréquents pour les femmes du territoire étudié. Il peut également être le reflet d'un meilleur accès à l'IVG. D'autre part, les effectifs étant relativement faibles, seule une observation suivie dans le temps pourrait permettre de tirer des conclusions fiables.

suicide et de promotion de la santé mentale, ainsi que 15 psychiatres et 32 psychologues libéraux (sur l'ensemble de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême).

Ce même travail de diagnostic a permis d'identifier les priorités de 25 structures interrogées spécifiquement : La prévention du suicide ; l'articulation entre les professionnels lors des sorties d'hospitalisation ; l'interconnaissance des dispositifs locaux ; la pluridisciplinarité des approches autour des cas individuels et plus globalement la coordination entre la psychiatrie publique et les professionnels des secteurs médico-social et les libéraux ; l'exclusion et la discrimination des personnes souffrant de troubles du psychisme.

De nombreux acteurs de la prévention et de la promotion de la santé

La commune de Soyaux possède une culture importante dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé. Aussi, elle peut s'appuyer sur un acteur historique dans ce domaine, l'Association Soljadicienne de Promotion de la Santé (ASPRO) créée en 1989. Dans le cadre de la politique de la ville, ASPRO coordonne l'atelier santé ville depuis 2006.

De nombreux autres acteurs participent au développement des actions de prévention sur le territoire, dont les services du Département et du Rectorat, les caisses d'assurance maladie et de retraite, les associations, les professionnels de santé, les collectivités...

Par ailleurs, la Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (PFIDASS) mis en place par l'assurance maladie permet d'accompagner les assurés du régime général ayant eu un faible recours aux soins. En 2017, en Charente, quelques 555 accompagnements ont été réalisés permettant notamment de combler une partie des renoncements aux soins dentaires ou ophtalmologiques.

De plus, différentes institutions financent des actions mises en place auprès de la population, soit de manière individuelle, soit au travers de coordinations, comme c'est le cas avec la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) qui vise à développer les politiques de prévention en direction des personnes de 60 ans et plus. Dans ce cadre, le CCAS de la ville de Soyaux a porté 6 actions en 2016 tandis que le centre social culturel et sportif FLEP de Soyaux en a porté 7. Cette liste étant non exhaustive.

Au niveau de l'ARS, le suivi et la valorisation des actions financées s'effectue via la plateforme OSCARS®. Ainsi, chaque année ce sont environ une dizaine d'actions qui sont financés par l'ARS sur le territoire communal. En 2016, ces actions concernaient 5 porteurs différents. Les thèmes les plus abordés sont la nutrition, la précarité et la santé mentale. Les publics cibles de ces actions sont les personnes en difficultés socio-économiques, les gens du voyage, les personnes en perte d'autonomie, les jeunes et les professionnels de la santé et du social.

VII. PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP

➤ Une offre communale de prise en charge des personnes âgées dépendantes globalement supérieure aux moyennes départementale et régionale sauf pour les EHPAD

En 2017, sur la commune, sont installées 30 places en résidences autonomie, 94 places en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), une place en hébergement temporaire et 6 places en accueil de jour. La commune se caractérise par une offre importante en places en résidence autonomie et une offre plus réduite en places d'hébergement permanent en EHPAD. Le nombre de places d'accueil de jour rapporté à la population des habitants âgés de 75 ans ou plus fait apparaître un bon d'équipement.

Pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, 13 places en hébergement permanent sont disponibles sur la commune, ainsi que 6 places en accueil de jour. Cette offre spécifique dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés est supérieure aux moyennes du département, de la Nouvelle-Aquitaine et de la France.

Cependant, le bassin de recrutement des établissements médico-sociaux dédiés à la prise en charge des personnes âgées dépasse les limites communales et cette offre est à considérer plus largement en incluant les territoires limitrophes.

Fig 14. Taux d'équipement en places en installées dans des structures pour personnes âgées en 2017 (pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus)

	Soyaux	Charente	Nouvelle-Aquitaine	France
Résidences autonomie*	25,2	12,8	16,7	20,0
EHPAD** - hébergement permanent	78,8	111,3	100,7	97,1
EHPAD/USLD - accueil temporaire	0,8	3,1	2,3	2,0
EHPAD/centre de jour - accueil de jour	5,0	2,9	2,3	2,4
Hébergement permanent « Alzheimer »	10,9	7,2	8,6	7,7
Hébergement temporaire « Alzheimer »	0,0	0,8	0,9	1,1
Accueil de jour « Alzheimer »	5,0	2,3	1,9	2,1

*logements-foyers, EHPA, MARPA, PUV et autres types de résidences

** établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

*** unité de soins de longue durée

Sources : ARS, Drees (Finess - consulté en octobre 2017), Insee (RP 2014)

Sur le territoire de la commune, en 2016, 86 personnes âgées de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'Autonomie (Apa). Parmi ceux-ci, 76 résident à domicile. Les plus lourdement dépendants (correspondant aux GIR⁶ 1 et 2) représentent 17 % de l'ensemble des bénéficiaires à domicile (contre 19 % en moyenne en Charente).

⁶ La grille nationale Aggir permet de mesurer le degré de perte d'autonomie du demandeur de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). Elle sert à déterminer si le demandeur a droit à l'Apa et le niveau d'aides dont il a besoin. Les degrés de perte d'autonomie sont classés en 6 groupes dits "iso-ressources" (Gir). À chaque Gir correspond un niveau de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

➤ Une nouvelle structure pour les adultes en situation de handicap inaugurée en septembre 2018

L'offre de prise en charge médico-sociale pour les adultes en situation de handicap est composée sur la commune de Soyaux de 30 places en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) dédiée à la prise en charge des adultes ne pouvant effectuer seuls les actes de la vie courante. Par ailleurs, en septembre 2018, une nouvelle structure portée par l'ADAPEI de Charente a été inaugurée sur la commune. Elle offre un foyer occupationnel de 40 places, un foyer d'hébergement des travailleurs de 30 places ainsi que 8 places pour l'accueil de jour et un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Sur la commune voisine d'Angoulême sont également installées 70 places de SAVS, 23 places en service d'accompagnement à la vie sociale (SAMSAH) ainsi que 141 places en Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Pour les jeunes de moins de 20 ans, le territoire ne dispose d'aucune place de Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) mais 106 places sont disponibles sur la commune d'Angoulême. En revanche, 104 places en Institut médico-éducatif (IME) sont présentes à Soyaux (70 autres à Angoulême). Par ailleurs, 30 places sont installées pour les enfants et adolescents polyhandicapés. Enfin, à Angoulême, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) propose 30 places.

Comme pour les établissements médico-sociaux à destination des personnes âgées, les structures dédiées à la prise en charge des personnes en situation de handicap ont une aire de recrutement s'étendant au-delà des frontières communales.

➤ 303 adultes (âgés de 20 à 59 ans) et 48 jeunes de moins de 20 ans bénéficient d'une allocation pour la prise en charge de leur handicap

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) est versée aux personnes en situation de handicap âgées de plus de 20 ans tandis que l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est versée aux enfants en situation de handicap âgés de moins de 20 ans.

En 2015, la commune de Soyaux se caractérise par une part élevée de bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH. Ainsi, 303 adultes bénéficient de l'AAH, soit un taux de 7 % de personnes âgées de 20 à 59 ans (4,0 % en Charente, 3,8 % en Nouvelle-Aquitaine et 3,1 % en France). L'AEEH est versée à 48 enfants de moins de 20 ans soit un taux de bénéficiaires de 2,0 % (1,4 % en Charente, 1,7 % en Nouvelle-Aquitaine et 1,5 % en France).

VIII. SYNTHÈSE

- ● **La commune de Soyaux** est la **troisième commune la plus peuplée de Charente** avec 9 322 habitants en 2014. Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême. La ville de Soyaux est signataire du **contrat de ville 2015-2021** portant sur 5 quartiers prioritaires du Grand Angoulême parmi lesquels le quartier du Champ de Manœuvre qui regroupe plus d'un habitant sur 3 de la commune. Ce quartier bénéficie d'importants travaux dans le cadre des **Opérations de Renouvellement Urbain (ORU)** couvrant la période 2005-2019.
- ● **La structure de la population** de Soyaux se caractérise par une **proportion relativement importante de moins de 25 ans** (2 820 habitants soit 30 % de la population) par comparaison avec le département (26 %) et la région (27 %). En 2010, dernière année disponible pour le quartier du Champ de Manœuvre, les moins de 25 ans représentaient près de 39 % de la population, en faisant un quartier particulièrement jeune. A l'opposé de la pyramide des âges, **les 75 ans et plus représentent 13 % de la population, soit 4 points de plus qu'en France Hexagonale**, 2 points de plus qu'en Nouvelle-Aquitaine et 1 point de plus qu'en Charente. La population communale est en diminution depuis 1975 (12 700 habitants) et le nombre d'habitants a diminué entre 1999 et 2014 avec un taux annuel moyen d'évolution de - 1,3 %. Si le solde naturel a été positif bien au-delà des moyennes départementale et régionale, le solde migratoire a été nettement négatif. Sur le territoire de Soyaux, 777 personnes de 1 an ou plus sont **étrangères** en 2014, soit un taux de 8,5 % (17 % au sein du Champ de Manœuvre en 2010) contre 4,0 % dans le département et 4,2 % dans la région. La part de **personnes immigrées**⁷ dans la population communale est également relativement importante avec 13,1 % de la population concernée (5,3 % en Charente, 5,8 % en Nouvelle-Aquitaine et 8,9 % en France Hexagonale).
- ● **En termes de conditions de vie**, en 2014, parmi les 15 ans et plus, **les actifs ayant un emploi (36,6 %) sont sous-représentés** par rapport aux moyennes départementale (47 %), régionale (47,6 %) et nationale (50,0 %). De même, les **personnes au chômage** représentent un peu plus de 13 % des 15 ans et plus contre 7,5 % en Charente, 7,2 % dans la région et 7,7 % en France. En 2016, plus de 65 % des chômeurs résidaient dans le quartier du Champ de Manœuvre. **Les emplois salariés précaires** (autres contrats qu'un CDI à temps plein) concernent 31,2 % des salariés, ce qui est supérieur à la Charente (29,4 %), à la Nouvelle-Aquitaine (28,4 %) et à la France (27,5 %). La commune de Soyaux compte 8 établissements scolaires classés en REP+ sur les 12 qui y sont installés. Les **indicateurs de scolarisation et de niveau de diplôme sont systématiquement plus défavorables** que sur le département, la région et la France hexagonale. Chez les 25 à 34 ans, près d'une personne sur 4 qui n'est peu ou pas diplômé, ce qui représente plus de 10 points de plus que dans le département, la région et la France hexagonale. Ces données sont importantes à considérer car plus que le niveau des revenus, le niveau de scolarisation est un des déterminants majeurs de l'état de santé d'une population. En 2014, **plus d'une famille de Soyaux sur 5 est une famille monoparentale**, ce qui est assez nettement plus élevé que la moyenne du département (13 %), de la région (14 %) et de la France (15 %). La commune se caractérise par **une part importante d'enfants de moins de 25 ans vivant dans**

⁷ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

une famille sans actif occupé. En 2015, près des 2/3 des foyers fiscaux de Soyaux sont non imposés (65,8 %), soit 4 points de plus qu'au niveau du département (62 %) et 10 points de plus qu'en France (56 %). Par ailleurs, le **taux de pauvreté**⁸ de Soyaux est en 2013 de 26 % (53 % au sein du Champ de Manœuvre), ce qui est beaucoup plus important que sur les autres territoires de référence. En 2015, **23,5 % des assurés du Régime général de la commune** (les données pour les autres régimes ne sont pas disponibles) **bénéficient de la CMUc**, soit un taux 3 fois plus élevé que sur l'ensemble du département.

En 2015 sur la commune, plus d'un ménage sur 2 (51 %) est **allocataire de prestations familiales ou sociales**, ce qui est relativement important : 38 % en Charente, 40 % en Nouvelle-Aquitaine et 42 % en France. Quarante-cinq pourcents des familles monoparentales avec enfant de moins de 25 ans perçoivent **l'Allocation de Soutien Familial (ASF)** contre 36 % pour l'ensemble de la Charente et 32 % en Nouvelle-Aquitaine et en France hexagonale. La part des ménages **allocataires du RSA** est plus de 2 fois plus élevée qu'au niveau départemental, régional ou national.

Les indicateurs de précarité relatifs aux **personnes retraitées** montrent globalement une **situation défavorable** par rapport au département et à la région. Ainsi, près de 5 % des retraités de Soyaux bénéficient du minimum vieillesse (contre 2,9 % en Charente et en Nouvelle-Aquitaine). De même, un peu moins de 8 % des retraités n'a pas eu de recours aux soins au cours des 12 derniers mois contre seulement 3 % en Charente et 3,5 % en Nouvelle-Aquitaine. Acteurs importants dans la prévention de la perte d'autonomie, la Carsat et les caisses de sécurité sociale ont mis en place un observatoire régional des situations de fragilité qui permet de repérer les territoires fragiles selon les critères d'âge, du fait de bénéficier d'une pension de réversion ou d'être exonéré de la CSG. Selon ces critères, **57 % des retraités de Soyaux sont considérés à risque de fragilité** en 2015 (contre 49 % en Charente et 41 % en Nouvelle-Aquitaine). En 2014, 6 habitantes de Soyaux âgées de 75 ans et plus sur 10 vivent seules à domicile (contre 44 % en Charente, 46 % en Nouvelle-Aquitaine et 49 % en France).

- **Concernant le cadre de vie et les indicateurs de santé-environnement**, la commune de Soyaux, et en particulier le quartier du Champ de manœuvre, a fait l'objet d'importants travaux dans le cadre de **l'Opération de renouvellement urbaine (ORU)**. Ces travaux ont permis notamment de reconfigurer les voies de circulation et de diversifier l'offre de logements. La commune, comme 105 autres de l'ex Poitou-Charentes, a été classées parmi celles étant sensibles à la dégradation de la **qualité de l'air** du fait notamment de l'importance du trafic routier. Le réaménagement de l'avenue du Général De Gaulle opéré par la municipalité doit cependant permettre de favoriser la mobilité « douce » et de réduire dans le même temps les **nuisances sonores** liées au trafic routier. En effet environ 533 Sojaliciens seraient, du fait de la circulation routière sur l'avenue du Général de Gaulle, exposés (en moyenne sur une journée type de 24 heures) à un bruit supérieur ou égal à 68 dB(A)⁹, valeur limite pour les routes. Une vigilance particulière est à observer s'agissant de l'implantation locale du **moustique tigre**, vecteur potentiel de plusieurs virus responsables de pathologies comme la dengue, le Zika ou le chikungunya. Ce dernier aurait été identifié à plusieurs reprises au sein de l'agglomération d'Angoulême. De même, au vu de la forte présence de **l'ambroisie** dans le département et compte tenu de son fort potentiel allergène, le repérage, la surveillance et l'éradication de cette plante doit faire l'objet d'une attention particulière. Enfin, en 2017, les analyses réalisées sur la **qualité de l'eau potable** indiquait que celle-ci était de bonne qualité.
- **En matière d'état de santé** de la population, **l'espérance de vie des hommes de Soyaux apparaît légèrement moins favorable** à celle du niveau national. Ainsi, à la naissance, les soljadiciens ont une espérance de vie moyenne de 77,7 ans tandis qu'elle est de 78,5 ans en Charente et de 78,8 ans en Nouvelle-Aquitaine et en France. Concernant les femmes, avec 85,9 ans d'espérance de vie à la naissance, les habitantes de Soyaux ont une espérance de vie comparable à celles du département (85,6), de la région (85,5) et de la France (85,2). **A 60 ans, l'espérance de vie**

⁸ Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian (19 740 euros annuels en 2012). (Définition Insee).

⁹ Le dB(A) est une unité de mesure exprimant un niveau d'intensité (décibel) pondéré en fonction des caractéristiques physiologiques de l'oreille humaine

masculine est également moins favorable pour les hommes de Soyaux avec 21,8 années en moyenne contre 22,9 pour la France, 23,0 pour la Charente et 23,1 pour la Nouvelle-Aquitaine. Chez les Soljadiciennes, cette espérance de vie à 60 ans est supérieure (29,9 ans) aux autres échelles d'observation (27,6 ans en France et 27,9 en Charente et en N-A). Sur la période 2010-2014, les taux de mortalité générale (toutes de décès confondues), prématurée (avant 65 ans) et prématurée évitable (avant 65 ans pour des causes dites « évitables ») sont comparables pour les hommes comme pour les femmes de Soyaux à ceux de la France.

La commune de Soyaux ne montre pas de différence significative avec la France pour les causes de mortalité dont l'alcool et le tabac sont des facteurs de risque majeurs.

En 2014, ce sont *a minima* 1 840 habitants de Soyaux (869 hommes et 971 femmes) qui souffrent d'une pathologie chronique et qui sont exonérés du ticket modérateur (prise en charge en ALD). Comparé à la France hexagonale, les taux masculins et féminins de personnes prises en charge au titre d'une ALD sont moindres sur Soyaux.

- ● **L'étude de l'offre de santé et de l'accès aux soins** des habitants de Soyaux fait apparaître un **accès plutôt facilité aux soins de courts séjours** du fait de la proximité géographique du CH d'Angoulême et du centre clinique de Soyaux. Les taux standardisés de recours aux soins hospitaliers des habitants de Soyaux sont cependant plus faibles que ceux observés au niveau national, chez les hommes, comme chez les femmes.

Avec **seulement 4 médecins généralistes libéraux ou mixtes** (en dehors des médecins généralistes ayant une activité exclusive en Mode d'exercice particulier (MEP)), la densité (c'est-à-dire le nombre de médecins rapporté au nombre d'habitants du territoire) est de 43 professionnels pour 100 000 habitants, soit une densité nettement inférieure aux moyennes départementale ou régionale (respectivement de 82 et 100). Cette **offre en soins de médecine générale est cependant à considérer à l'échelle du Grand Angoulême**. En effet, en 2016, seuls 34 % des actes de médecine générale réalisés pour des habitants de Soyaux ont été réalisés par des professionnels en exercice sur la commune. Aussi, les patients de Soyaux s'adressent majoritairement à des omnipraticiens d'Angoulême.

Avec la totalité des médecins généralistes libéraux de la commune âgés de 60 ans ou plus, **l'accès aux soins de premier recours pourrait fortement se dégrader au cours des 5 prochaines années en l'absence de nouvelles installations**. Par ailleurs, l'activité moyenne des médecins généralistes de Soyaux est supérieure à celle observée sur l'ensemble du département ou même de la France. En 2016, ils ont ainsi réalisé une moyenne de 5 351 actes contre 5 278 en moyenne dans le département et 5 176 en France. Cette forte activité peut être la traduction d'une forte tension entre la demande de soins et l'offre disponible.

Suite au décret paru en juillet 2018, la commune de Soyaux appartient à une zone faisant l'objet **d'un classement en zone d'intervention prioritaire (ZIP) s'agissant du zonage pour les médecins**. Ce classement en ZIP permet une éligibilité aux aides à l'installation de l'Assurance Maladie, de l'ARS et des collectivités.

Enfin, la densité en spécialistes libéraux est importante avec plus de 200 spécialistes libéraux pour 100 000 habitants contre une moyenne départementale de 56 et une moyenne régionale de 77, mais ces professionnels desservent des patients bien au-delà des limites communales.

Globalement les densités pour les **autres professions libérales** (chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, sages-femmes, pédicures-podologues, orthophonistes et psychologues) sont plus importantes que celles observées dans l'ensemble du département. C'est le cas pour toutes les professions, sauf pour les infirmiers qui choisissent majoritairement d'exercer au sein de communes rurales. Cependant, l'échelle de la commune ne correspond pas *stricto sensu* au bassin de recrutement des patients des professionnels de soins de ville.

En 2015, 88 % de la population de Soyaux a eu **recours à une consultation ou une visite d'un médecin généraliste** au cours de l'année, soit un taux plus élevé que celui observé sur l'ensemble du département ou en Nouvelle-Aquitaine. Ce recours plus important au généraliste pourrait être la traduction d'un recours moindre aux médecins spécialistes, constaté par ailleurs chez les personnes ayant des revenus moindres.

Concernant le **recours à un chirurgien-dentiste**, il est à l'inverse moins important chez les habitants de Soyaux (28 % des assurés et ayants droits ont consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2015), ce qui peut être également corrélé dans les enquêtes à un niveau de revenu moins élevé et à une moindre qualification.

Par ailleurs, près de 9 % des bénéficiaires du régime général n'avaient pas sur le territoire déclaré de médecin traitant en décembre 2017, contre 6 % dans l'ensemble de la Charente et de 7 % en Nouvelle-Aquitaine.

A structure d'âge égale, le taux de bénéficiaires d'au moins un remboursement de **psychotropes** se montre supérieur chez les habitants de Soyaux à ceux du département et de la région quel que soit le sexe. De même, le recours aux **antidiabétiques** est plus élevé chez les habitants de la commune, à l'inverse des antihypertenseurs chez les hommes et des hypolipémiants chez les hommes comme chez les femmes.

Selon le diagnostic territorial réalisé en mai 2017 dans le cadre du Conseil local de santé mentale (CLSM) Angoulême-Soyaux, plusieurs thématiques sont citées comme prioritaires par les acteurs sollicités : La prévention du suicide ; l'articulation entre les professionnels lors des sorties d'hospitalisation ; l'interconnaissance des dispositifs locaux ; la pluridisciplinarité des approches autour des cas individuels et plus globalement la coordination entre la psychiatrie publique et les professionnels des secteurs médico-social et les libéraux ; l'exclusion et la discrimination des personnes souffrant de troubles du psychisme.

La commune de Soyaux possède une culture importante dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé. Aussi, elle peut s'appuyer sur un acteur historique dans ce domaine, l'Association Soljadicienne de Promotion de la Santé (ASPRO) créée en 1989. Dans le cadre de la politique de la ville, ASPRO coordonne l'atelier santé ville depuis 2006.

De nombreux autres acteurs participent au développement des actions de prévention sur le territoire, dont les services du Département et du Rectorat, les caisses d'assurance maladie et de retraite, les associations, les professionnels de santé, les collectivités...

- **Enfin, concernant l'offre communale en structures** d'hébergement pour **personnes âgées dépendantes**, elle se caractérise par une offre importante en places en résidence autonomie et une offre plus réduite en places d'hébergement permanent en EHPAD. Le nombre de places d'accueil de jour rapporté à la population des habitants âgés de 75 ans ou plus fait apparaître un bon d'équipement. Pour les personnes souffrant de la **maladie d'Alzheimer** ou troubles apparentés, l'offre spécifique dédiée est supérieures aux moyennes du département, de la Nouvelle-Aquitaine et de la France.

Cependant, le bassin de recrutement des établissements médico-sociaux dédiés à la prise en charge des personnes âgées dépasse les limites communales et cette offre est à considérer plus largement en incluant les territoires limitrophes. L'offre de prise en charge médico-sociale pour les **adultes en situation de handicap** est composée sur la commune de Soyaux de 30 places en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) dédiée à la prise en charge des adultes ne pouvant effectuer seuls les actes de la vie courante. Par ailleurs, en septembre 2018, une nouvelle structure portée par l'ADAPEI de Charente a été inaugurée sur la commune, offrant un foyer occupationnel, un foyer d'hébergement des travailleurs ainsi que 8 places pour l'accueil de jour et un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

Pour les **jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap**, le territoire ne dispose d'aucune place de Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) mais 106 places sont disponibles sur la commune d'Angoulême. En revanche, 104 places en Institut médico-éducatif (IME) sont présentes à Soyaux (70 autres à Angoulême). Par ailleurs, 30 places sont installées pour les enfants et adolescents polyhandicapés. Enfin, à Angoulême, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) propose 30 places.

Comme pour les établissements médico-sociaux à destination des personnes âgées, les structures dédiées à la prise en charge des personnes en situation de handicap ont une aire de recrutement s'étendant au-delà des frontières communales.

IX. PROPOSITIONS DE L'ORS POUR LE CHOIX DES AXES DU CLS

●● Accès à la santé, la prévention/promotion, aux dépistages, aux droits : La réduction des ISS

- Des indicateurs de précarité économique défavorables
- Un taux important de personnes ayant la CMUc
- Une part importante de bénéficiaires du RG sans médecin traitant
- Un recours plus faible au Chirurgiens-dentistes
- Une accessibilité aux généralistes qui pourrait se dégrader
- Des priorités en santé mentale déjà identifiés par les acteurs

MAIS beaucoup d'acteurs œuvrant dans le champ de la prévention et une culture importante dans ce domaine. **Des besoins en prévention élevée, un axe évidemment à conserver et à renforcer !!**

●● Santé, vieillissement et handicap

- Une part importante de retraités sans recours aux soins et à risque de fragilité
- Une part élevée de femmes âgées de 75 ans et plus vivant seules
- Un nombre important de bénéficiaires de l'AAH

Des besoins qui perdurent et s'amplifient du fait du vieillissement de la population !

●● Périnatalité, santé de la femme et de l'enfant, parentalité :

- Peu d'indicateurs significatifs sur la santé de la mère et de l'enfant...renforcer / développer les liens avec la PMI ? Exploiter les bilans infirmiers des 6èmes
- Un nombre important de familles monoparentales avec de faibles ressources
- Une part importante de jeunes non scolarisés ou en échec scolaire
- Des consommations d'antidiabétiques et de psychotropes importantes chez les femmes
- Une offre en places d'EAJE importante permettant la promotion de la santé et des actions à destination des parents

●● Santé - environnement

- Cet axe spécifique nécessitera d'être travaillé avec les services de l'ARS et les acteurs du territoire afin d'identifier les pistes d'action à mettre en œuvre sur le territoire.

●● SUR TOUS LES AXES INTEGRER UN OBJECTIF PRIORITAIRE : REDUIRE LES INEGALITES SOCIALES DE SANTE !!!!

ANNEXES

Bibliographie

Glossaire

Coordination du CLS

A. BIBLIOGRAPHIE



Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA). *Inégalités sociales de santé en Nouvelle-Aquitaine*. Juin 2017. 4 p.

Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA). *EPCI Nouvelle-Aquitaine - Territoires d'action pour une santé durable - Communauté de Communes de Charente-Limousine*. Juin 2017. 4 p.

Observatoire régional santé-environnement de Nouvelle-Aquitaine. *État des lieux santé-environnement Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes*. Septembre 2016. 128 p.

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). *Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Intérêts d'une approche locale et transversale*. Mai 2013. 12 p.

Observatoire régional de la santé Poitou-Charentes. *Tableau de bord des indicateurs sanitaires et sociaux des Contrats locaux de santé (CLS) de l'ex-Poitou-Charentes – CLS Cognac*. 2017. 12 p.

Noémie Vergier et Hélène Chaput (DREES), en collaboration avec Ingrid Lefebvre-Hoang (DREES). *Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ?* Les Dossiers de la Drees n° 17, Mai 2017. 63 p.

Célant N., Guillaume S., Rochereau T. *Enquête sur la santé et la protection sociale*. Rapport Irdes n° 556, 2014/06, 302 p.

A Hulin. Atmo Poitou-Charentes. Définition des zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air en région Poitou-Charentes. 2011. 26 p.



Principaux sites consultés :

ARS Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/

Insee : www.insee.fr

CARSAT et CGSS - Observatoire régional des situations de fragilité Grand-Sud : www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation : www.atih.sante.fr

Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé : www.oscarsante.org/nouvelle-aquitaine/

Centre hospitalier Camille Claudel d'Angoulême : www.ch-claudel.fr/

Outil de cartographie interactive et de diagnostics territoriaux sur l'accès et la consommation de soins de premier recours : cartosante.atlasante.fr/

Outil de cartographie interactive de consommation de soins hospitaliers de l'ATIH : www.scansante.fr/analyse-de-loffre-de-soin/cartographie-de-loffre-de-soins

Atmo Nouvelle-Aquitaine : www.atmo-nouvelleaquitaine.org/

Commune de Soyaux : www.soyaux.fr/

Qualité de l'eau destinée à la consommation humaine : www.orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/

Observatoire des ambrosies : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/article/l-observatoire-des-ambrosies>

Carte de bruit stratégique – Préfecture de la Charente : <http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Les-nuisances-sonores/Action-2-Les-cartes-de-bruit-strategiques>

Agence Régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine : <http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/>

Observatoire national de la politique de la ville : <http://www.onpv.fr/quartiers>

Conseil départementale de la Charente : <https://www.lacharente.fr/>

B. GLOSSAIRE

ALD	Affection de longue durée
ARS	Agence régionale de santé
ASF	Allocation de soutien familial
ASPRO	Association Soljadicienne de Promotion de la Santé
Carsat	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
Cdc	Communauté de communes
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFPPA	Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie
CLS	Contrat local de santé
CLSM	Conseil local de santé mentale
CMP	Centre médico psychologique
CMUc	Couverture maladie universelle complémentaire
Cnamts	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
Ehpad	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
IME	Institut médico-éducatif
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm CépiDc	Institut national de la santé et de la recherche médicale - Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
ITEP	Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
MAS	Maison d'accueil spécialisée
ORS	Observatoire régional de la santé
ORU	Opération de renouvellement Urbaine
Oscars®	Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé
PASS	Permanence d'accès aux soins de santé
PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
RSA	Revenu de solidarité active
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
UDI	Unité de distribution
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

C. COORDINATION DU CLS

Pour toute information sur le contrat local de santé de Soyaux,
vous pouvez contacter la coordonnatrice du CLS et / ou la référente ARS :



ARS Nouvelle Aquitaine

Ludovic Adrien Eza
Directeur ASPRO
Association ASPRO
12 Bd Léon Blum - 16800 SOYAUX
Tél. : 05.45.94.86.67.
aspros.direction@gmail.com

Astrid Lasnier
Délégation départementale de la Charente
8 rue du Père Joseph Wrésinski – CS 22321
16023 Angoulême Cedex
Tél. : 05 45 97 46 18
astrid.lasnier@ars.sante.fr



RÉSUMÉ DU RAPPORT

La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires prévoit que la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé (CLS) conclus entre l'Agence régionale de santé (ARS) et les collectivités territoriales. Les CLS participent ainsi à la **construction des dynamiques territoriales de santé**. Ils permettent la rencontre du projet porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Dans le cadre de l'élaboration du **CLS de Soyaux**, l'ARS de Nouvelle-Aquitaine a fait appel à l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine pour réaliser un **diagnostic de cadrage** sur le territoire sur l'état de santé de la population et ses déterminants (conditions de vie, environnement, travail, système de santé, cadre de vie...). Cette démarche permet de disposer d'un bilan commun entre partenaires sur la situation et les éventuelles problématiques du territoire et de lancer les discussions autour des **enjeux prioritaires à traiter** dans le futur CLS.

POUR NOUS CITER :

ORS Nouvelle-Aquitaine. Etat des lieux santé-social de la ville de Soyaux. Novembre 2018. 38 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS Nouvelle-Aquitaine (www.ors-na.org)

+ D'INFORMATIONS

Personne à contacter : Julien GIRAUD – j.giraud@ors-na.org

Cette étude a bénéficié du soutien financier de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine



• SIÈGE

102 bd Maréchal Juin
33000 BORDEAUX

05.56.56.99.60

• ANTENNE DE LIMOGES

4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

05.55.32.03.01

• ANTENNE DE POITIERS

203 route de Gençay
86280 SAINT-BENOIT

05.49.38.33.12

 contact@ors-na.org

 www.ors-na.org